



La maltraitance, on la voit aussi...

Dans nos milieux de vie

La maltraitance est « un geste singulier ou répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne.»
(L-6.3, art. 2)

Vraiment?

Une altercation physique éclate entre deux usagers résidant à la même ressource. Elle cause des douleurs à l'un d'eux. Pour soulager ses maux, il doit se tourner vers la médication.

Malheureusement, oui...

Un employé s'est endormi pendant son quart de travail. Son collègue constate que tous les soins requis aux usagers n'ont pas été donnés.

Évidemment!

Un visiteur hausse le ton en parlant à une personne hébergée. Il lui demande de l'argent, mais la résidente semble mal à l'aise, ne sachant pas quoi répondre.



Brisons le silence contre la maltraitance

